

Elections municipales 2014 à Tours

Propositions et questionnaire de l'AQUAVIT

Pour les élections municipales de Tours en mars 2014, l'AQUAVIT interroge chacune des listes sur leurs engagements en matière d'environnement et de qualité de la vie. Pour lancer le débat, nous leur soumettons trois propositions et un questionnaire sur des enjeux qui nous paraissent décisifs.

Ces trois nouveaux dossiers ne constituent qu'une entrée en matière sur des projets tout aussi importants sur lesquels nous nous sommes déjà investis : pour la plupart ils ont fait l'objet d'analyse de notre part sur notre site, les pages concernées sont indiquées. Nous sommes à l'écoute de toutes suggestions et avis permettant d'enrichir notre réflexion (voir notre page Contact). Chaque liste peut demander à nous rencontrer pour préciser, approfondir et échanger.

Les réponses seront indiquées dans les grilles de la présente page. Si elles sont longues, elles seront tronquées pour se poursuivre sur la page reprenant toutes les réponses de la liste. Nous n'acceptons pas de réponse globale, seulement les réponses aux sujets exposés, un par un. Chaque liste peut répondre à certains points et pas à d'autres. Nous n'apporterons aucun commentaire, le lecteur sera seul juge et l'électeur sera libre de sanctionner les listes qui n'auront pas apporté de réponse, montrant ainsi un désintérêt pour les questions environnementales et de qualité de la vie.

Nos trois propositions d'aménagement

Elles sont exposées en trois pages descriptives très illustrées :

1. Vieux Groison "Pour la création d'un parc"
2. Quartier des casernes "Pour un quartier plus vert et bleu"
3. Place de la Tranchée "Pour une place plus humaine"

Notre questionnaire

1a Vie citoyenne

Une fois les élections terminées, de quelle façon les citoyens pourront-ils participer à la vie de la cité ? Il ne peut y avoir de démocratie participative sans transparence. Comme envisagez-vous le fonctionnement de cette démocratie au niveau des CVL ou à d'autres niveaux ? En cas de consensus difficile à obtenir, envisagez-vous de recourir au référendum local permettant de choisir entre chaque sensibilité exprimée ?

1b CVL et participation citoyenne

Nous estimons que les groupes de travail des Conseils de la Vie Locale sont les structures les mieux adaptées pour qu'un dialogue constructif s'engage entre les citoyens et la municipalité. Nous souhaitons étendre cette participation pour chacun des grands projets, dans des groupes inter CVL, ouverts aux volontaires désireux de s'investir dans le devenir de la cité. Par exemple : un groupe de travail sur l'îlot Vinci. Vous engagez-vous à mettre en place de tels groupes et à y participer de façon active ?

1c Vidéosurveillance

Nous ne sommes pas opposés à la vidéosurveillance, mais à ses dérives. Vous engagez-vous à :

1. publier chaque année les résultats obtenus et le coût réel de la vidéosurveillance ?
2. cesser le contrôle humain des caméras en temps réel, 24 heures sur 24 ?
3. rendre provisoire le positionnement des caméras et les déplacer pour ne les employer qu'aux endroits devenus critiques ?

1d Open data

Plusieurs grandes villes françaises se sont résolument engagées dans l'open data, c'est à dire la mise à disposition numérique des données de la cité, dans un soucis de transparence. Vous engagez-vous à aller en ce sens, notamment en publiant les arrêtés municipaux, le PLU, la nomenclature annuelle du budget (y compris des années passées), les dossiers et conclusions des enquêtes publiques, les emprunts, les permis de construire et démolir, le patrimoine arboré, les statistiques de vols de vélo, la carte scolaire, la liste des marchés publics ?

2a Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est un document équilibré qui est trop souvent appliqué de façon trop orientée. Comment comptez-vous concilier la densification, le développement de la trame verte et la réduction du nombre de logements en zones inondables ?

2b Ilot Vinci, près de la gare

Le choix d'élever de hautes tours près de la gare de Tours relevait d'un véritable déni de démocratie, après le veto exprimé par le commissaire-enquêteur du PLU, consécutif à l'hostilité générale de la population. Depuis, il y a eu un léger infléchissement que nous jugeons encore insuffisant. Nous prôtons la désignation d'un architecte paysagiste, la mise à concours d'architectes, pour des choix architecturaux respectueux des volumétries voisines et des équilibres généraux de la place de la gare, avec prise en compte de la volonté citoyenne... Partagez-vous notre point de vue, pour le mettre en oeuvre ?

2c Place de la Tranchée

C'est la troisième de nos trois propositions, voir la page descriptive "Pour une place plus humaine". Approuvez-vous une de nos deux propositions d'aménagement, celle avec végétalisation et intégration de la mairie dans une haute construction ou celle d'un projet architectural moins haut et massif, conservant aussi la mairie ?

2d Permis de construire

Trop d'immeubles sont construits sans prendre en compte la dégradation de la qualité pour le voisinage (créations de vis-à-vis, suppressions d'espaces verts...). Pour l'attribution des permis de construire, vous engagez-vous à respecter l'article 11.1.1 des zones d'habitation du PLU stipulant que les constructions "ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux environnants. De plus, dans leur composition, elles doivent traduire le parcellaire existant" ?

2e Mobilier urbain

Nous demandons à ce que le site de la mairie accueille une page destinée à recueillir les plaintes adressées par les habitants à l'encontre des panneaux publicitaires estimés gênants et à ce que chacune de ces réclamations donne lieu publiquement sur le site à un suivi permettant de connaître l'évolution de sa plainte et son dénouement. Etes-vous d'accord pour mettre en oeuvre cette proposition ?

2f Risques d'inondation

Une lettre du 22 juillet 2013 de la Direction Départementale des Territoires (DDT) adressée au maire de Tours indique que : "Il est nécessaire de limiter l'urbanisation en zone inondable. En effet, la réussite d'une évacuation du val, si elle devenait inévitable, nécessite de limiter le nombre de personnes à mettre à l'abri". Elle insiste sur la nécessité de "réduire le nombre de logements vulnérables situés derrière les digues". Nonobstant, la mairie continue d'accorder des permis de construire en ces zones. Vous engagez-vous à respecter les consignes de réduction de l'urbanisation dans les quartiers inondables ?

3a Patrimoine bâti

Le 20 décembre 2013, les conseillers municipaux de Tours ont voté les yeux fermés (sans connaître les conclusions de l'enquête) le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du secteur sauvegardé. La mairie pourra abattre n'importe quel arbre sans vergogne, comme elle pourra planter des verrues d'immeubles au milieu des maisons de tuffeau et d'ardoise. Entre respect des patrimoines et densification, quelle sera votre priorité ?

3b Place Jean Jaurès

Le PSMV prévoit de supprimer les jets d'eau et les massifs de la place Jean Jaurès pour la recouvrir de pavés. Vous engagez-vous à refuser cette minéralisation et à garder ces bassins et massifs et admettre que cette place fait intégralement partie du patrimoine contemporain auquel tiennent les Tourangeaux ?

3c Haut de la rue nationale

Nous soutenons un aménagement, mais sommes en désaccord sur certains points avec l'état actuel du projet. Vous engagez-vous à :

1. conserver le maximum d'arbres en place, notamment ceux du square Prosper Mérimée ? (cela signifie concevoir les aménagements en fonction de cet objectif)
2. abaisser les deux tours prévues à hauteur raisonnable et à les couvrir d'un toit d'ardoises ? (plus généralement conserver l'harmonie des lieux et mettre en valeur l'église)
3. engager une concertation avec les commerçants, riverains et habitants par un groupe de travail inter-CVL ?

3d Couvent des Recollets

Le Couvent des Recollets, bâtiment du début du XVII^{ème} siècle, est situé à l'Ouest de la rue Delpérier et des Halles. Il est destiné à être démoli pour faire place à un gymnase et une opération immobilière. Situé dans le périmètre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, nous estimons qu'il est nécessaire de le sauvegarder au moins pour son aspect extérieur, ce qui autoriserait son aménagement intérieur (gymnase...). Vous engagez-vous à protéger ce bâtiment et à interdire sa démolition ?

4a Trame verte et bleue

Instituée par le Grenelle 2 de l'environnement en 2010, la trame verte et bleue a fait l'objet d'études au niveau de Tours Plus (ATU) et se concrétise par des contraintes dans le SCoT. Voulez-vous que cette trame ne soit plus considérée comme une simple variable d'ajustement au gré des besoins d'urbanisation ? Souhaitez-vous que la trame bleue prenne toute sa dimension ? (Loire, Cher, zones humides, ruisseaux...)

4b Vieux Groison

C'est la première de nos trois propositions, voir la page descriptive "Pour la création d'un parc".

Approuvez-vous notre proposition de faire sur le site du vieux Groison un "noyau de biodiversité" (au sens des objectifs du SCoT, page 11 du DOO), en y interdisant tout projet d'urbanisation afin d'en faire à terme un parc partiellement ouvert au public ?

4c Respect du patrimoine arboré

Un arbre en ville n'est pas un objet de décoration que l'on déplace à volonté. Il est un être végétal vivant qui oxygène et apaise notre vie. Même moche, il est sympathique. Même malade, il peut vivre très longtemps. Nous le respectons. A Tours, ces dernières années, nous estimons que cette notion même de patrimoine arboré a été niée.

1. Vous engagez-vous à ce que tout aménagement urbanistique soit effectué en sauvegardant au maximum les arbres en place ?
2. Dans le cadre de l'open data, vous engagez-vous, comme à Bordeaux, à publier l'inventaire des arbres de la ville ? (cet inventaire semble exister mais n'est pas public)
3. En complément à cet inventaire, indiquerez-vous tous les abattages prévus et effectués, avec leur cause ?

4d Quartier des casernes

C'est la deuxième de nos trois propositions, voir la page descriptive "Pour un quartier plus vert et bleu".

Approuvez-vous notre proposition de remise à plat du projet pour une meilleure prise en compte du patrimoine arboré, une résurgence du ruisseau de l'Archevêché et un cœur d'îlot végétalisé, avec concertation préalable ?

5a Déplacements

La politique des déplacements urbains est devenue une compétence d'agglomération, avec des objectifs définis dans le Plan de Déplacement Urbain (notre page PDU). Ce plan manque singulièrement de précisions sur l'avenir des transports en commun. Faut-il continuer à privilégier la ville de Tours au détriment d'une meilleure fluidité à l'échelle du bassin de vie ? Dans cette perspective, quelle place attribuerez-vous à l'urgence de la valorisation de l'étoile ferroviaire ?

5b Voies mixtes

En 2013, le tribunal administratif de Strasbourg a obligé l'agglomération strasbourgeoise à appliquer strictement le code de la route pour que les trottoirs ne soient pas utilisés pour y faire circuler des cyclistes. La mairie de Tours refuse d'appliquer cette jurisprudence et multiplie les voies piétonnes autorisées aux cyclistes. Vous engagez-vous à l'appliquer et à séparer très distinctement les flux piétons et cyclistes partout où c'est possible (devant la gare, sur le pont Wilson, le Bd Béranger, etc.) ?

5c Contresens sur voies de transit

Fin janvier 2012, le site de la Nouvelle République lançait un sondage "Dans les rues à sens unique, doit-on généraliser la circulation à double-sens des vélos ?". Sur 1837 votants, il y eut 79 % de Non. Nous sommes favorables aux contresens dans les zones 30, sauf dans des cas particuliers, comme le préconise le CERTU, pour des voies de transit étroites comme les rues Jolivet, de la Fuye, Jules Simon... surtout avec des passages fréquents de larges bus. Vous engagez-vous à réviser la présence de ces contresens pour prendre en compte davantage d'exceptions ?

5d Passerelle Valandon

En 2011, un schéma du Plan Local d'Urbanisme (PLU) montrait la volonté de la mairie de créer une passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus des voies ferrées pour relier le quartier Febvotte à celui des rives du Cher (au delà celui des Deux Lions), à hauteur de la station de tramway Suzanne Valandon. En 2013, le Plan de Déplacement Urbain (PDU) oubliait cette passerelle jusqu'à ce que le commissaire-enquêteur l'impose dans ses conclusions. Le SITCAT renvoie le projet aux calendes grecques. Si vous êtes élus, vous engagez-vous à réaliser cette passerelle dans la prochaine mandature ?

6a Agglomération

Nous considérons qu'actuellement l'agglomération fonctionne comme un périmètre de non droit, au regard des documents de planification urbaine. D'un côté, on dénonce l'étalement urbain, de l'autre on le pratique (voir notre page Courelières). D'un côté on veut sécuriser les circulations douces et privilégier les voies cyclables, de l'autre on mélange piétons et cyclistes. D'un côté, on veut diminuer les gaz à effet de serre, de l'autre on oblige les collégiens à prendre des véhicules motorisés (voir notre page Pasteur et Paul Valéry). D'un côté on prône le commerce de proximité, de l'autre on autorise de nouvelles grandes surfaces périphériques. D'un côté on dénonce la pollution et de l'autre on élargit l'A10. Quels sont vos propositions pour mettre fin à ces pratiques ?

Tours, le 30 janvier 2014